

32 rue Pierre Sémard – 69007 LYON Téléphone : 09.52.25.87.93

E-mail: contact@safeteam.fr Site Internet: www.safeteam.fr



FORMATION À LA CONDUITE : CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Transpalettes et Gerbeurs

OBJECTIF(S)

- ✓ Utiliser un chariot automoteur à conducteur accompagnant (transpalette électrique simple ou gerbeur) en respectant les règles de sécurité.
- ✓ Connaître les risques spécifiques liés à ce matériel, les caractéristiques, les capacités et les éléments de sécurité de l'appareil.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne utilisant régulièrement ou occasionnellement un transpalette électrique à conducteur accompagnant.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Être médicalement apte.

Être âgé d'au moins 18 ans.

Savoir utiliser un ordinateur en autonomie (en cas de parcours e-learning).

DURÉE

Transpalette électrique simple : 03H30 (une demi-journée).

Chariot automoteur gerbeur: 07H00 (1 jour).

La partie théorique de cette formation est réalisable en e-learning (uniquement pour les gerbeurs).

Durée moyenne de la partie théorique : De 02H00 à 05H00.

Durée de la partie pratique (en présentiel uniquement) : 03H30.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Pour des raisons pédagogiques et matérielles, nous recommandons : 1 à 6 stagiaires maximum.



PROGRAMME

32 rue Pierre Sémard – 69007 LYON Téléphone : 09.52.25.87.93

E-mail : <u>contact@safeteam.fr</u>
Site Internet : <u>www.safeteam.fr</u>

FORMATION THÉORIQUE

- Connaître les obligations et les responsabilités du conducteur.
- Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite, règlement intérieur...).
- Connaître les catégories de chariots gerbeurs : catégorie 1, pour une hauteur de levée de 1,20 à 2,50 m et catégorie 2, pour une hauteur de levée supérieure à 2,50 m.
- Connaître les principaux risques : basculement, chute de charge, heurt, écrasement...
- Appréhender les règles de conduite, de circulation, de chargement et de stationnement.
- Savoir vérifier l'adéquation du chariot en fonction de sa capacité de charge, hauteur de travail, natures du sol et du travail.
- Savoir identifier les organes de sécurité, les vérifications et entretiens courants à effectuer.
- Connaître les règles d'utilisation et de sécurité, liées aux batteries notamment, pour leur mise en charge.

FORMATION PRATIQUE (réalisée selon le modèle)

- Effectuer l'examen d'adéquation du transpalette (type de travail, environnement, capacité, hauteur).
- Réaliser la prise de poste (contrôles visuels et de fonctionnement).
- Circuler avec l'appareil à vide, en charge, en courbes, en marche avant et arrière.
- Prendre et déposer une charge au sol, arrêter le chariot en sécurité.
- Pour le chariot gerbeur, effectuer le gerbage en pile, en palettier, charger un véhicule depuis le sol.
- Pour le transpalette non gerbeur, effectuer un chargement (et déchargement) d'un véhicule par l'arrière, depuis un quai de chargement.
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- Connaître les opérations de maintenance de son niveau et savoir les réaliser.

ÉVALUATION DE COMPÉTENCES

Test théorique (QCM) et test pratique (évaluation continue).



32 rue Pierre Sémard – 69007 LYON Téléphone : 09.52.25.87.93

> E-mail : <u>contact@safeteam.fr</u> Site Internet : <u>www.safeteam.fr</u>

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Formations présentielles :

01H30 de théorie (test compris), 02H00 de pratique pour le transpalette électrique non-gerbeur.

Une demi-journée de théorie puis une demi-journée de pratique pour les chariots automoteurs gerbeurs.

Utilisation dans toutes les conditions possibles du site et du modèle.

Formations mixtes:

Partie théorique en e-learning (parcours divisé en chapitres avec quiz intermédiaires et quiz final). Partie pratique en présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 6 stagiaires.

Un chariot au minimum, un espace dédié à la pratique et sécurisé.

Diaporama, exposés, vidéos.

Plateforme en ligne avec accès individuel (en cas de parcours e-learning).

VALIDATION DE LA FORMATION

Document de synthèse des résultats obtenus aux évaluations et certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Le recyclage est recommandé tous les 5 ans par la CNAM.

L'autorisation de conduite remise par l'employeur est à renouveler aussi souvent que nécessaire (changement de site, de matériels...).

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

N/A.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Disposer des Équipements de Protection Individuelle (EPI) suivants :

Chaussures de sécurité.

Gants de manutention.

Gilet de sécurité rétro-réfléchissant.

EPI habituels imposés sur le site.